

ÉDITORIAL

Lutte contre le terrorisme : des lois dangereuses pour les libertés

La légitime émotion que suscitent les actes terroristes ne doit pas faire baisser notre vigilance quant aux dispositifs législatifs qui, souvent pris dans l'urgence, restreignent les libertés fondamentales et déséquilibrent la répartition des pouvoirs, garantie de la démocratie.

Depuis les actes de terrorisme de Mohamed Merah, en 2012, plusieurs textes ont renforcé la possibilité pour l'autorité administrative, sans autorisation et sans contrôle d'un juge, d'accroître la surveillance des individus en élargissant les domaines ou les motifs d'intrusion dans la vie privée et citoyenne ?

La loi de 2014 donne à l'administration et non plus au juge, le droit d'interdire aux citoyens de quitter le territoire parce qu'ils seraient « susceptibles » de représenter un danger à leur retour. Elle étend un arsenal pénal d'exception à des individus qui auraient l'intention de mener seuls des actes terroristes. N'est-ce pas ouvrir la possibilité de considérer tous les citoyens comme suspects a priori.

En 2015, après l'attentat contre Charlie Hebdo et le magasin Hyper Cacher, la loi antiterrorisme élargit les domaines et les techniques de surveillance de masse. Ceux-ci pourront être mis en œuvre dans des domaines aussi vastes que la défense nationale, les intérêts de la politique étrangère, les intérêts économiques ou scientifiques majeurs, la prévention du terrorisme, la prévention de la criminalité organisée, la prévention de la prolifération des armes de destruction massives, la prévention des violences collectives portant gravement atteinte à la paix publique. Ces élargissements échapperont là encore au contrôle du juge et ne seront à la main que de l'autorité administrative.

Le droit international qui n'autorise pas l'apologie des crimes contre l'Humanité, ou l'incitation à la haine et à la discrimination raciale, ethnique ou religieuse le fait sous le contrôle du juge et dans des conditions strictes de nécessité et de proportionnalité comme l'a rappelée la Cour de Justice Européenne. Le rappel fondamental de la Cour Européenne des droits de l'Homme en 1978 reste d'une actualité troublante. « Consciente du danger inhérent à pareille loi de surveillance, de saper, voire détruire la démocratie au motif de la défendre, la cour affirme que les États ne sauraient prendre, au nom de la lutte contre l'espionnage et le terrorisme, n'importe quelle mesure jugée par eux appropriée » (arrêt Klass c.Allemagne).

Nous qui travaillons sur la Mémoire, nous savons tout particulièrement les dangers de lois soi-disant d'exception, du fichage et de la surveillance systématique des « ennemis de l'intérieur ». Nous savons aussi que s'attaquer aux symptômes, même s'il faut bien entendu protéger les citoyens, plutôt que d'analyser les causes et s'attaquer à de réelles solutions est inefficace et ne peut que favoriser le fanatisme et l'extrême droite. Les équilibres de la démocratie sont fragiles, l'équilibre entre la sécurité des citoyens et la liberté d'expression est une tension permanente, ne le sous-estimons pas et veillons à rester lucides et vigilants sur les conséquences de toute modification d'une érosion de l'un au profit de l'autre.

Étrangers...et Français Indésirables, individus dangereux

Le 12 novembre 1938, le gouvernement Daladier adopte un décret sur l'internement des étrangers sans distinction : Espagnols, Allemands anti nazis, juifs fuyant les dictatures franquistes et hitlériennes. L'internement est une peine administrative qui ne dépend donc pas de la justice. Un an plus tard le 18 novembre 1939, une loi étend ces mesures aux citoyens français. C'est le décret-loi accordant les pouvoirs spéciaux au gouvernement en vertu de la loi du 11 juillet 1938. " Les individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique peuvent sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire, des lieux où ils résident et en cas de nécessité astreints à résider dans un centre ".

Le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Victor Basch¹ s'adressait au Parlement en ces termes : " les dispositions frappent de peines lourdes et infamantes des citoyens qui n'ont commis aucun délit (internement, travaux forcés², déportation en Algérie³) qui les privent du droit de se défendre et même de connaître les motifs du châtiment qu'ils subissent....". Les décrets de 1939 violent toutes les règles de la justice et de la décence ". La Ligue des Droits de l'Homme demandait aux députés d'abroger la loi 18 novembre 1939 qui était complétée par le décret Sérol édictant la peine de mort pour les communistes.

On connaît la suite avec Pétain qui héritera de cet arsenal juridique répressif. Ce furent les camps d'Aincourt, Châteaubriant, Voves, Rouillé, Saint-Sulpice-la-Pointe, Compiègne.

1-Victor Basch sera plus tard assassiné par la milice de Damand et les agents de la Gestapo.

2- Gustave Raballand, 46029, avant de connaître Auschwitz commut les bagnes d'Afrique du Nord dont Ouargla et beaucoup de 45000 avaient dans leur dossier l'infamante accusation "d'individus dangereux ..."

3-En 1998, Marc Thomas obtenait du bureau central d'Archives administratives militaires que soit effacé l'inscription portée sur son livret individuel : "indésirable Français" !

Les Lilas et Romainville

À l'invitation conjointe de la mairie des Lilas, de celle de Romainville et de Mémoire Vive et comme chaque année depuis 2003, un hommage a été rendu aux 31000 au pied de la statue de Danielle Casanova à Romainville et au Fort de Romainville qui se situe sur la commune des Lilas.

C'est en présence de nombreux élus des deux villes, du sous-préfet de Seine-Saint-Denis, de la vice-présidente du conseil régional que le 24 janvier, le 72e anniversaire du départ des 31000 du Fort de Romainville pour Auschwitz-Birkenau a été commémoré. Quelques jours seulement après l'exécution des journalistes de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes.

À ROMAINVILLE : LA MÉMOIRE À DEUX VOIX

CATHERINE KAMAROUDIS, ARRIÈRE PETITE FILLE

DE GERMAINE RENAUDIN (31716)

ET SOLVEIG HENNEBERT

ONT PRIS LA PAROLE AU NOM DE MÉMOIRE VIVE.

(...) S'il est essentiel de ne pas oublier les horreurs et les crimes qui ont été commis dans les camps, nous pouvons rendre hommage aux déportés en rappelant qu'ils ne sont pas que ça justement. Les 31000 sont connues pour leur résistance au système concentrationnaire, notamment lorsqu'elles ont chanté *La Marseillaise* en entrant à Birkenau. Chant d'espoir pour les autres déportés qui les ont entendues, un souffle de liberté. Ainsi, ne leur enlevons pas leur humanité une seconde fois en oubliant qu'elles ont vécu en dehors du camp et de la violence.

Cette année, nous commémorons le 70^e anniversaire de la libération des camps (...). Nous pouvons nous demander si la libération, ou du moins l'ouverture des camps par les alliés marque réellement le retour à la vie ? C'est une question qui traverse de nombreux témoignages de rescapés, de Jorge Semprun à Charlotte Delbo.

Après leur rapatriement en France, les 31000 participent à la création de l'Amicale d'Auschwitz aux côtés des 45000, et reprennent leurs activités militantes pour certaines. Il s'agit aussi d'honorer les promesses faites aux camarades qui ne sont pas rentrés, et de donner des messages à leurs

familles.

Ainsi, se souvenir et rendre hommage à la mémoire des déportés n'est-ce pas se rappeler ce qui fait d'eux des êtres humains ? De ce qu'ils ont fait avant la déportation, ou après pour ceux qui en sont revenus ?

Ces femmes que nous admirons, elles étaient comme nous, certaines aussi jeunes que nous, étudiantes, lycéennes, ouvrières, institutrices, médecins, infirmières, militantes de toutes les régions de France, et de par le monde. Nous devons, en tant que personnes défendre et faire connaître leur mémoire, leurs combats, leur courage, mais aussi leur rire.



Solveig Hennebert et Catherine Kamaroudis

Mon arrière-grand-mère, Germaine Renaudin, matricule Auschwitz 31716 est arrivée à Romainville en octobre 1942. Je sais peu de choses sur son parcours personnel dans les camps, je sais peu de choses sur son ressenti, sa

peur dans le camp.

À Romainville, pour les hommes qui étaient de l'autre côté des barbelés dans leur cour, les femmes font un défilé de carnaval pour leur remonter le moral, je pense que Germaine, mon arrière-grand-mère en faisait partie. Elle et ses camarades organisent des causeries, des cours, en fonction de leurs compétences et de leurs connaissances. Une parfaite solidarité et une amitié indéfectible s'établissent. Celles, peu nombreuses, qui reçoivent des paquets, les partagent immédiatement. Elles organisent une révolte, criant qu'elles ont faim, en espérant être entendues de la population alentour. Elles seront punies. Elles s'efforcent de consoler celles d'entre elles, nombreuses, dont les maris et compagnons viennent d'être fusillés. C'est là, au fort de Romainville que se cristallise l'esprit de solidarité de ces femmes qui formeront le convoi des 31000.

Aucune d'entre elles ne serait revenue s'il n'y avait pas eu cette unité indéfectible et cette solidarité formidable entre elles et avec d'autres compagnes déportées.

Survivre pour qu'au moins l'une d'elles puisse témoigner. Elles se disaient : " On ne nous croira jamais". Survivre était une bataille de tous les instants et la première des résistances.

Mon arrière-grand-mère

est revenue en France. Je sais qu'elle a gardé contact avec ses camarades jusqu'à sa mort en 1968, et que bien des années après, ses camarades ont continué de rendre visite à son fils, mon grand-père. J'ai connu certaines de ces femmes, alors que j'étais toute



Statue de Danielle Cassanova

petite : je ne savais pas qui elles étaient, et aujourd'hui, alors qu'il ne reste plus que Cécile et Geneviève, et devant cette statue de Danielle je voudrais leur témoigner toute mon affection, mais surtout toute mon admiration en leur rendant hommage. Carmen, Charlotte, Lulu, Hélène, Cécile, Marie-Claude, Marie-Élisa, Simone, Betty, Lucienne,

Madeleine, Nicole, Rosette...vous êtes à jamais celles qui nous auront ouvert les yeux sur le monde.

Dans les premiers temps, les rescapés n'ont pas été entendus, ou pire pas crus. Le retour, c'est donc aussi le silence pour oublier, le silence pour ne pas choquer, ou parce qu'on ne voulait pas les écouter. Reprendre une vie normale, après s'être reposé quelque temps. Au temps de la glorification des héros de guerre, des militaires et des résistants, les amicales ont dû se battre pour faire reconnaître la particularité des statuts des anciens déportés. Avec les années, et la disparition de nombreux témoins des horreurs de camps, les témoignages sont devenus essentiels. La parole a été donnée aux rescapés qui n'ont eu de cesse d'évoquer leur expérience concentrationnaire. Madeleine Odru disait il y a maintenant quatre ans, devant le Fort de Romainville « l'histoire nous apprend aussi que les luttes portent toujours leurs fruits.

C'est l'espoir que les hommes et les femmes de par le monde prennent conscience qu'ils sont responsables de leur avenir et s'engagent dans la lutte pour construire un monde meilleur. » Elles nous appellent à l'engagement : « Se limiter à s'apitoyer sur les souffrances des victimes du fascisme est stérile. On ne peut lutter contre le retour de telles atrocités que si l'on en recherche et analyse les causes afin de comprendre ce qui les a générées et rendues possibles. C'est par cette démarche, par l'expérience du passé qu'il doit être possible de détecter le danger et de s'en prémunir. Transmettre la mémoire dans toute sa réalité historique, c'est faire prendre conscience aux jeunes que les hommes peuvent changer le cours de l'histoire, que nous sommes tous responsables de notre devenir et de l'avenir de l'humanité. Que l'engagement citoyen est un devoir. ».

Au Fort de Romainville

Yves Jégouzo, co-Président de Mémoire Vive, a lu le communiqué publié par notre association lors des événements du 7 janvier (notre bulletin n° 57).

Le sous-préfet de Seine-Saint-Denis, après avoir salué l'engagement constant de Mémoire Vive, des associations d'anciens combattants pour mettre en avant le lien entre l'histoire vécue par les 45000 et les 31000 et le présent et

l'avenir, a notamment souligné que parmi ces 230 femmes parties de Romainville 85 % étaient des Résistantes et 119 étaient engagées politiquement au parti communiste français. « Ces femmes avaient une conscience politique très élevée leur donnant des capacités d'analyse des événements et la capacité de lutter et de poursuivre, malgré les dangers, le combat qu'elles menaient depuis le début des années 30 ».

Daniel Guiraud, Maire des Lilas

a rappelé que lorsqu'en 2003, il avait, avec sa collègue de Romainville Corinne Valls, dévoilé la plaque d'hommage aux 31000 qui se trouve à l'entrée du Fort, il venait d'apprendre deux heures avant la cérémonie, le décès d'Henri Krazucki, Résistant déporté à Auschwitz-Birkenau. Ce décès lui avait fait dire ce jour-là lors de son hommage aux 31000 qu'aux heures les plus sombres de notre histoire, des français se sont complus dans la collaboration au nom d'un soi disant nationalisme, alors que d'autres comme Henri Krazucki qui se réclamaient d'un internationalisme quelle qu'en soit la variante s'étaient levés pour défendre leur pays, les valeurs de la démocratie et de la République.

Sur l'avenir du Fort qui est aujourd'hui désaffecté, Daniel Guiraud a réaffirmé qu'il ne se passera rien dans ce Fort sans que son caractère Mémoriel ne soit sauvegardé. Il défend, avec plusieurs associations dont Mémoire Vive la préservation de deux lieux autour de la Mémoire.

Le carré des fusillés où devrait être élevé un monument et les casemates qui deviendraient un Mémorial National dédié au rôle des femmes dans la Résistance et la déportation. Lieu qui n'existe nulle part en France aujourd'hui.

Mémoire Vive, en relation avec le Maire des Lilas, suit avec attention l'évolution des décisions sur le réaménagement du Fort et participera à toute réflexion et action pour la création de ce Mémorial dans le Fort.



Daniel Guiraud, Maire des Lilas

À l'invitation de la Mairie de Caen et de Mémoire Vive, se tient chaque année lors de la Journée Internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité un hommage aux déportés et fusillés du Calvados à la stèle qui leur est consacrée, au Petit Lycée situé près du magnifique Hôtel de Ville de Caen.

Sous une pluie battante, en présence du Maire de Caen et de nombreuses personnalités, 200 personnes se sont



Bernard Duval

rassemblées pour cet hommage. Une vingtaine d'élèves du collège Villey-Desmeserets, ont repris la tradition de ceux d'Évrecy et du lycée Malherbe, ont déposé chacun une rose au pied de la stèle. Claude Doktor pour la FNDIRP a retracé ce que fut

l'évacuation des camps, commencée dès l'été 1944 et le

caractère très meurtrier des marches de la mort. Bernard Duval, ancien déporté a témoigné de cet épisode dramatique en évoquant notamment l'arrivée dans le camp où il se trouvait d'un petit groupe d'enfants juifs

arrivant d'Auschwitz et dont les visages « ressemblaient plus à des visages de vieillards qu'à ceux d'enfants ». C'est Roger Hommet qui a pris la parole pour Mémoire Vive.

À la mairie, dans la salle de l'ancien réfectoire des moines, Joël Bruneau, maire de Caen, a accueilli les participants et les enfants de la Maîtrise de Caen. Sous la direction de Olivier Opdebeeck, ils ont interprété deux chants en hommage aux déportés et aux enfants victimes du nazisme : Chant de la Nourrice de Darius Milhaud et le Chichester Psalm, psaume numéro 23 de Léonard Bernstein.



Claude Doktor

S'attaquer à un homme c'est s'attaquer à l'Humanité tout entière

C'est le 27 janvier que la libération du camp d'Auschwitz par l'armée rouge mit fin au fonctionnement de l'horrible machine de mort nazie. Ce 27 janvier est devenu Journée Internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité. C'est aussi un 27 janvier, que deux ans plus tôt, en 1943, arrivait à Auschwitz le convoi de femmes Résistantes proches des « 45000 », arrivés sept mois plus tôt, et connu sous le nom de convoi des « 31000 ». Enfin, le 28 janvier 1946 se tenait à Nuremberg le procès des crimes de guerre nazis, dont le génocide. Marie-Claude Vaillant-Couturier, une « 31000 », dénonçait devant ce tribunal international ce qu'elle et ses deux cent vingt-neuf camarades avaient vu et vécu à Birkenau. Notamment, elle rapporta le récit de deux survivants des « 45000 » qui –seuls– purent approcher des chambres à gaz et décrire les effets du Zyklon B, guidés par un détenu juif (du Sonderkommando) employé à vider la chambre pour aller

au crématoire. Ils en témoignèrent dès leur retour dans le journal *l'Humanité* du 24 avril 1945.

En France, racisme et répression de la Résistance conduisirent 162000 personnes vers le système concentrationnaire nazi. 86000 par mesure de répression et 76000 parce que juifs, dont onze mille enfants et, selon les estimations, autour de 100 calvadosiens. La politique génocidaire entraîna la mort d'environ un million cent mille juifs et vingt et un mille Tziganes, raflés dans toute l'Europe.

Nos parents ou amis survivants des convois des « 45000 » et des « 31000 » témoignèrent et témoignent encore des violences meurtrières perpétrées systématiquement

contre les détenus juifs et tziganes.

Le crime contre l'Humanité recouvre les atrocités et les délits y compris la mise en esclavage, la déportation et tout acte inhumain, comme la torture que le FN refuse de condamner, commis contre les populations civiles avant ou pendant la guerre, ou des persécutions pour des motifs



Élèves du collège Villey-Desmeserets

...et à la Mairie de Caen

politiques, raciaux ou religieux. Le crime de génocide en est la forme la plus grave : se débarrasser de peuples



entiers dits inférieurs. Le concept de crime contre l'Humanité fut introduit dès le procès de Nuremberg et perdure depuis. Des tribunaux pénaux pour la Yougoslavie et le Rwanda ont été créés sous l'égide de l'ONU et une juridiction permanente a vu le jour, la « cour pénale internationale ». Nous ne saurions trop recommander la lecture de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui prit si bien le relais de celle de 1789 comme idéal commun à atteindre.

Les crimes en question furent précédés de campagnes de haine et d'exclusion



en spéculant sur la peur de l'étranger (xénophobie).

L'imminence de la guerre faisait alors admettre à nombre de nos concitoyens

l'existence d'un « ennemi intérieur », donc les immigrés venant de l'Est et des français jugés « indésirables », à savoir les juifs et les communistes ou leurs proches tels que les syndicalistes et autres associations, y compris sportives. Récemment, un élu du Front National a employé le terme « 5^e colonne » utilisé à l'époque. Dès 1938, ceux qui n'allaient pas tarder à appeler Pétain édictaient des décrets-lois permettant l'internement sans jugement (délit d'opinion) de ceux qui étaient désignés comme individus dangereux pour la sécurité publique.

Vichy les qualifia « d'anti-france ». Tout l'arsenal juridique d'exception tomba dans les mains de Pétain qui l'aggrava et le reprendra à son compte. Pas moins de 150 lois antisémites virent le jour. Au cœur de l'État français, l'antisémitisme fut légal et banal pour les magistrats. L'élimination des juifs, communistes, francs-maçons, allait conduire à l'extermination directe ou lente. La déportation dès 1942 à Auschwitz des militants-résistants ne fut pas fortuite. Tous devaient disparaître, 90 % disparurent dans la « Nuit et le Brouillard » au nom d'une lutte contre le judéo-bolchévisme. Parmi les quatre-vingts otages du Calvados on compte quatorze juifs immigrés, un de Lituanie, quatre de Roumanie, six de Pologne, un de Russie, un d'Allemagne et un d'Ukraine. Et parmi les déportées « 31000 », une femme née en Grèce, une née en Suisse, une au Luxembourg, une en Allemagne, une aux USA et sept en Pologne dont une résistante de Potigny.

À l'instar du groupe Manouchian, le combat contre l'occupant était porteur d'une dimension internationaliste. À Auschwitz, les nôtres eurent à combattre l'antisémitisme et un normand de Flers, Eugène Garnier, fut l'un des fondateurs du groupe français de Résistance avec l'aide des communistes autrichiens et allemands. Nous savons d'expérience que si l'on met les peuples en situation de souffrance et d'humiliation, sans issue, les frustrations nées de la misère fournissent aux entreprises néofascistes et djihadistes un vivier de désespoir et de haine. S'attaquer à un homme, c'est s'attaquer à l'Humanité tout entière. Les droits de l'Homme sont indivisibles. Notre mémoire a des liens avec les conflits contemporains et nous appelle à agir face à la montée des fanatismes et de l'obscurantisme. Après le sursaut que nous venons de vivre, un retournement



inadmissible se dessine, mettant en parallèle l'expression libre des journalistes assassinés de Charlie et celle des Soral, Le Pen, Dieudonné et Reynouard, qui nient l'existence des chambres à gaz ou qui qualifient les libérateurs de Caen de « Libérateurs ». Le droit d'exister et la liberté ont été acquis au prix de tant de sacrifices qu'ils nous font un devoir de Résistance pour affirmer l'importance du « Vivre ensemble » dans une République laïque et sociale.

Roger Hommet

« Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez »

À la Maison des associations, le 3 février dernier, Claude Girard accueillait, en présence de Catherine Margaté, maire de Malakoff, de Julie Sommaruga, députée, de nombreuses personnalités, et des organisations d'anciens combattants pour le vernissage de l'exposition de Mémoire Vive, à Malakoff.

Cette initiative de la ville de Malakoff et de Mémoire Vive a rassemblé une centaine de personnes. Après le vernissage, l'exposition a pu être visitée pendant 15 jours par les habitants de Malakoff et par les scolaires.

Au nom, de la FNDIRP et de l'ANACR, Claude Girard, fils de Louis Girard (45605) dont un lycée professionnel porte le nom à Malakoff a rappelé le sens de son engagement de « passeur de Mémoire » et en a appelé aux jeunes et aux citoyens pour prendre la relève.

« On nous demande souvent, surtout les collégiens lorsque nous les rencontrons dans le cadre du Concours National de la Résistance pourquoi tant d'années après la seconde guerre mondiale, pourquoi nous continuons à leur parler de cette partie de l'histoire de notre pays. Ce n'est pas pour nous plaindre, anciens déportés ou familles de déportés. Comme le chantait Jean Ferrat c'est pour « que l'on sache qui vous étiez ». C'est pour rester fidèles aux idéaux de la Résistance parce qu'ils nous éclairent sur des problèmes actuels »

Claude Girard s'est aussi adressé à Julie Sommaruga, pour lui demander d'intervenir pour que le thème d'un prochain concours national de la Résistance porte sur le rôle des femmes dans la Résistance.

Claude Girard a évoqué un court poème de Martin Niemöller qui, de manière simple exprime le fait qu'il ne faut rien laisser passer et réagir dès qu'un signe de remise en cause des libertés fondamentales de la démocratie sont bafouées.

Martin Niemöller, né le 14 janvier 1892 est un pasteur, théologien allemand qui pendant la première guerre mondiale a rejoint la flotte sous-marine en 1915, il est promu officier et obtiendra son propre commandement. Il est ordonné pasteur en 1924. Au moment de la montée du nazisme qui noyaute l'église allemande, Martin Niemöller, pourtant partisan du régime hitlérien appelle les pasteurs hostiles aux mesures antisémites à s'unir au sein de la « Ligue d'urgence des pasteurs » qui défendait les principes de tolérance énoncés dans la bible et l'église réformatrice. Fin 1933 ce sont 6000 pasteurs soit plus d'un tiers des ecclésiastiques protestants qui ont rejoint ce groupe. Soutenue par des protestants de l'étranger, la Ligue adresse au synode une lettre de protestation contre les mesures d'exclusion et de persécution prises envers les juifs et

envers les pasteurs refusant d'obéir aux nazis. Martin Niemöller est déchu de ses fonctions et mis prématurément à la retraite en novembre 1933. Continuant à assumer ses fonctions, il est arrêté en 1937 et envoyé au camp de Mauthausen, puis en 1941 à Dachau d'où il sera libéré en 1945. Après la guerre il se consacre à la reconstruction de l'église protestante allemande et prend de la distance avec les milieux conservateurs de ses origines pour devenir un militant pacifiste. Il meurt en 1984.

Il a écrit ce poème parfois attribué à Bertold Brecht :

« Je n'ai rien dit » par Martin Niemöller

**Quand ils sont venus chercher les communistes,
je n'ai rien dit.
je n'étais pas communiste**

**Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
je n'ai rien dit.
je n'étais pas syndicaliste**

**Quand ils sont venus chercher les juifs,
je n'ai rien dit.
je n'étais pas juif**

**Quand ils sont venus chercher les catholiques,
je n'ai rien dit.
je n'étais pas catholique**

**Et, puis ils sont venus me chercher.
Et il ne restait plus personne pour protester.**

L'armée rouge libéra Auschwitz le 27 janvier 1945. Le plus grand camp de concentration et d'extermination. Puis d'autres camps des pays baltes : Struthof, Sachsenhausen, Ravensbruck.

***Allocution de Roger Hommet,
co-président de Mémoire Vive***

Le lourd bilan de cette période

À l'été 1944, sur les mille cent soixante dix hommes du convoi arrivé en juillet 42, cent vingt huit « 45 000 » avaient survécu. Cent dix neuf rentreront au pays. Sur les deux cents trente françaises du convoi du 27 janvier 1943, cent soixante dix huit étaient mortes à l'été 44, les cinquante deux survivantes sont d'abord évacuées vers d'autres camps (sauf une, Marie Jeanne Bauer) et quarante neuf rentreront finalement.

Sur soixante cinq mille hommes et femmes, sept mille

exposition Mémoire Vive

demeuraient dans le camp, incapables d'affronter les « marches de la mort ». Les SS fusillèrent encore ce jour-là deux cents femmes juives.

L'arrivée des armées soviétiques mettait fin au fonctionnement de l'horrible machine de mort qu'était Auschwitz-Birkenau.

Sur un million trois cent mille internés au camp d'Auschwitz-Birkenau, la politique génocidaire des nazis y avait entraîné la mort d'un million cent mille juifs et de vingt et un mille Tziganes, raflés dans toute l'Europe. À ce titre, pour notre seul pays, ce sont soixante seize mille personnes dont onze mille enfants qui furent assassinés.

Dans le même temps, selon « **Le livre mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression** »... ce sont quatre vingt six mille hommes et femmes qui furent « déportés de répression » en représailles à la suite d'actions de résistance.

À Malakoff et dans les Hauts-de-Seine

Pour la seule ville de Malakoff, à ma connaissance, sur vingt trois morts en déportation, onze sont morts dans la déportation de répression dans les camps de Mauthausen, Oranienburg, Neuengamme, Natzviller, Gussen, Ellrich, Buchenwald, en Baie de Lubeck et à Prague. dix périrent à Auschwitz-Birkenau, un à Sobibor et un à Majdanek.

Parmi ces douze derniers, trois étaient du convoi des « 45000 ».

Toujours pour la seule ville de Malakoff, nous comptons huit fusillés de 1940 à 1944, onze morts dans les combats menés par la Résistance.

Dans les témoignages de France Hamelin, elle-même déportée à Ravensbrück, dans son livre « **Les crayons de couleur** », nous avons les traces d'actions solidaires avec les militants des communes voisines et il faut savoir qu'au total à Malakoff, Vanves Montrouge, Issy-les-Moulineaux, ce sont dix sept déportés qui furent du convoi des « 45000 ». Parmi eux : Aloyse Arblade, Marcel Boulanger et Louis Girard.

Dans la totalité du département des Hauts-de-Seine, on compte en tout cent trente quatre déportés de ce convoi.

Nous savons aussi la part prise par les femmes de Malakoff, si importantes à la Résistance. Certaines déportées ou internées, comme Simone et Paulette Doiselet, France Hamelin, Jacqueline Fourré, Pauline Salagnac, épouse de Léon Salagnac, Madame Girard, Gaby Julien, Luce Gerber, Madame Dupré, Angèle Sentuc et sa famille, Raymonde Fassin de la France Libre et j'en oublie sans doute. Tel fut donc le bilan de cette période.

La date de la libération d'Auschwitz porte aujourd'hui la

« Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité ». Nos parents ou amis survivants d'Auschwitz-Birkenau témoignèrent et témoignent encore des violences meurtrières perpétrées systématiquement contre leurs codétenus juifs et tziganes.

Le crime contre l'humanité recouvre les atrocités et délits y compris la mise en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis pour des motifs politiques, raciaux, ou religieux (Le crime de torture n'est soit dit en passant toujours pas condamné par le Front National comme on le sait). Le crime de génocide en est la forme la plus grave. Il vise à faire disparaître des peuples entiers à partir de théories racistes. Il est impératif de s'interroger sur les causes et conditions ayant permis son évolution : car en effet, ces crimes furent précédés de campagnes de haine et d'exclusion.

Dans la fin des années 30 et la fin tragique de la Guerre d'Espagne, notre pays connut l'ouverture de camps au moment où surgit une nouvelle vague d'immigration de personnes fuyant l'Allemagne nazie et les programmes d'Europe centrale contre les juifs. L'hostilité monte à l'égard de ceux que l'on n'allait pas tarder à qualifier d'indésirables.

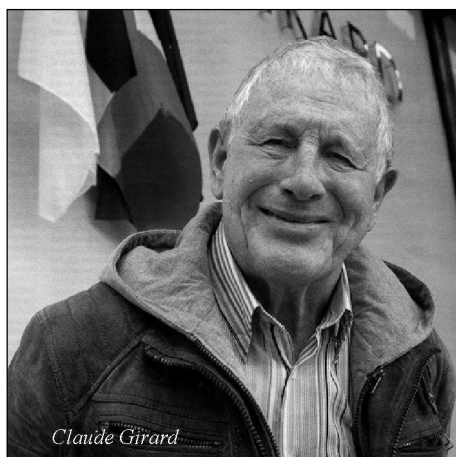
Spéculant sur la xénophobie et l'imminence de la guerre, on faisait facilement admettre l'existence d'un ennemi intérieur en la personne des immigrés auxquels on associait juifs et communistes ainsi que leurs proches comme les syndicalistes et autres membres d'associations, y compris les associations sportives, tous soupçonnés d'appartenir à la 5^e colonne.

De 1938 à 1939 sont votées des lois qui permettent l'internement sans jugement : « Sur décision des préfets, tout individu dangereux pour la défense nationale ou

la sécurité publique peut être éloigné par l'autorité militaire », ce sont les termes employés.

La Ligue des Droits de l'Homme dénonce cet arbitraire du gouvernement Daladier. Les hommes de la capitulation devant Hitler à Munich ne vont pas tarder à faire appel à Pétain, lequel héritera de tout l'arsenal juridique répressif (pas moins de 200 camps sont ouverts en France et en Algérie) qu'il pérennisera et aggravera avec le statut des juifs et ouvre le 1^{er} camp de zone nord à Aincourt, le 5 octobre 1940 destiné aux communistes. Pas moins de 150 lois antisémites voient le jour.

L'antisémitisme devient légal, banal pour les magistrats. L'élimination des juifs de la société est en marche, juifs auxquels sont associés les francs maçons et les communistes. Au nom



Malakoff (suite)

d'une croisade contre le « judéo-bolchevisme », concept d'invention nazie, la politique des otages et déportation à l'Est va conduire aux camps de concentration et d'extermination - directe ou lente -, assortie de brutalités sans nom.

Tous devaient disparaître (retour non souhaité) N. N. dans la nuit et le brouillard.

On médiatise beaucoup les atrocités mais peu les responsabilités

Presque rien n'est dit du rôle clé des grandes entreprises qui ont si chèrement monnayé l'aide apportée au parti nazi dans son arrivée au pouvoir. Elles ont pu exploiter le travail des allemands avant de piller l'Europe occupée et asservi, la main d'œuvre étrangère. Tout cela est avéré pour les Krupp, Thiesen, Flick, Siemens, IG Farben et en France, les banques Worms, les de Wendel et autres comités patronaux qui dirent préférer Hitler au Front Populaire.

La première marche à franchir pour l'extrême droite (où se trouvent les éléments des plus sains de la nation selon Pétain)

fut de se débarrasser de la République de Weimar et chez nous de «la gueuse».

Nous vivons dans un monde plein de dangers. Les situations de souffrance, d'humiliation sans issue, les frustrations nées de la misère, fournissent aux néo-fascistes un vivier de désespoir et de haine. Notre mémoire a des liens avec les conflits contemporains. Les droits de l'homme sont indivisibles et nous appellent à agir face à la montée des fanatismes, à l'obscurantisme.

Après le sursaut citoyen que nous venons de vivre nous assistons à une démarche de retournement inadmissible qui ose mettre en parallèle l'expression libre des journalistes assassinés de Charlie avec celle de Soral, Le Pen, Dieudonné et Reynouard qui nièrent l'existence des chambres à gaz et qui qualifièrent les Libérateurs de 44 de « Libératueurs ».

Le droit d'exister, la liberté, ont été conquis au prix de tant de sacrifices qu'ils nous font un devoir de Résistance et d'affirmer l'importance du «Vivre ensemble» dans une République laïque et sociale.

Les 31000 en Ariège

À l'occasion d'un week-end d'hiver enneigé, à Vira, se sont déroulés les 7 et 8 février, deux événements étonnamment liés : une journée centrée sur la Résistance et un trail. L'un ne va pas sans l'autre, la vallée du Douctuyre est connue pour sa nature sauvage, ses chemins creux idéaux propices à l'implantation d'un maquis. C'est ce qu'ont fait les Guérilleros qui en ont fait un bastion de résistance. De plus une Résistance locale constituée de communistes pour la plupart, auxquels se sont joints des réfractaires du STO, s'était constituée et s'était faite remarquer par ses coups de main dans les villages environnants et contre une usine d'armements à Pamiers. Après le débarquement du 6 juin, l'insurrection est proclamée, la Résistance repousse deux fois Allemands et miliciens mais, peu armés, ils se dispersent et se replient vers d'autres maquis pour engager en août 44 la libération de l'Ariège.

Cette Résistance-là a réussi par ses coups de main à fixer les troupes allemandes dans le sud, suivant en cela les recommandations du CNR qui voulait à tout prix un redéploiement des occupants en prévision du très proche débarquement de Provence.

Cette manifestation se déroule chaque année et nous avons décidé avec Paul Gos président de l'ANACR ariégeois de mettre en avant la Résistance et la Déportation. Cette année s'y prête en effet avec la conjonction du 70^e anniversaire

de la libération des camps et celui de la reddition sans condition des armées nazies. Ainsi après la venue de Fernand Devaux l'année dernière, nous avons voulu mettre à l'honneur les 31000. L'histoire des deux convois a été très bien accueillie par le public, une centaine de personnes s'était déplacée ce samedi-là. Le film a vraiment étonné une grande partie du public par la force des différents témoignages mis bout à bout. Un sentiment très fraternel de solidarité entre les membres de famille de résistants présents s'est exprimé car ils ont fait le rapprochement



entre le combat des 31000 et celui des membres de leur famille subissant les exactions des miliciens et des nazis. L'auditoire ne connaissait pour la majorité peu, si ce n'est pas du tout, l'engagement des 45000 et 31000. Nous pouvons seulement regretter de n'avoir pu présenter l'exposition de Mémoire Vive qui aurait permis d'approfondir, pour certains, l'histoire des deux convois.

D'autant qu'un public de coureurs participant au trail du maquis ont visité la salle le lendemain de la conférence débat.

Ces deux journées montrent une juxtaposition étonnante d'intérêts mémoriels et sportifs qui ne sont pas antinomiques quand l'histoire se décline au présent dans une vallée toujours fière de son passé de résistance.

Danick Florentin et Gilbert Lazaroo

Chaumont Haute-Marne, Fernand Devaux retourne à Chaumont...

Les 16 et 17 mars, Fernand Devaux est retourné à Chaumont pour rencontrer 8 classes du lycée Charles de Gaulle et 3 du lycée Oudinot. Grâce au dynamisme de Jean-Marie Dusselier et des associations locales et notamment de Jacky Fréchin, Président de l'association des orphelins de déportés, fusillés et massacrés, notre partenariat se poursuit à Chaumont. Grâce au travail pédagogique des enseignants, un échange riche a pu s'instaurer entre Fernand et les élèves. A l'issue de cet échange, 5 élèves du lycée Charles de Gaulle ont pris l'initiative de rédiger 1 page dans un journal pour remercier Fernand Devaux. Cette initiative a été très bien relayée par la presse locale.....Un nouveau rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !..



Auschwitz-Birkenau, 27 janvier 2015

Ce 27 janvier a marqué cette année le 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. À cette occasion, de nombreuses commémorations et manifestations ont été organisées. Fernand Devaux (45472), accompagné de Yves Jégouzo, a fait partie des 11 invités du Président de la République, François Hollande, qui l'ont accompagné à Auschwitz-Birkenau. Cette participation, que nous devons au directeur de cabinet du secrétaire d'État aux anciens combattants, est une reconnaissance forte des convois des 45000 et des 31000 et du travail de mémoire réalisé par Mémoire Vive.

Coutances, 11 février 2015, condamnation de Vincent Reynouard

Le 11 février dernier au Tribunal correctionnel de Coutances a eu lieu le procès de Vincent Reynouard, nazi autoproclamé, pour ses propos intolérables, accusant en particulier l'association Westlake Brothers Souvenir d'embrigader la jeunesse et niant l'extermination des Juifs. L'association WBS a gagné en première instance : Vincent Reynouard a été condamné à deux ans de prison ferme, grâce notamment à l'application de la loi Gayssot, condamnation dont il peut faire appel. L'association WBS est heureuse et fière d'avoir lutté pour ses valeurs. Mémoire Vive est solidaire de WBS comme de tous ceux qui œuvrent à pérenniser la mémoire du combat contre le nazisme et ses victimes.

Étrechy, plaque Robert Pesant

Une plaque, en mémoire de Robert Pesant, résistant livré aux nazis par les autorités de Vichy, interné à Aincourt et fusillé le 16 décembre 1941 au Mont-Valérien, avait été apposée en août 2011 sur le mur de la maison qu'il habitait à Étrechy (91). Cette plaque a aujourd'hui été enlevée et les démarches entreprises depuis 2009 pour que le nom de Robert Pesant figure sur le monument aux morts de la ville n'ont toujours pas abouti.

Mémoire Vive va continuer à se battre contre ceux qui voudraient « déboulonner l'histoire » et pour que soit réapposée la plaque commémorative.

Limay (78), médiathèque municipale

L'exposition de Mémoire Vive a pris place du 2 au 27 mai 2015 à la Médiathèque municipale de Limay dans le cadre d'une initiative de la ville qui présente plusieurs expositions pendant deux mois.

À cette occasion, Jean-Marie Dusselier est intervenu au nom de Mémoire Vive.

Caen, 8 mai 2015, les randonnées de la Paix

Le 8 mai, à pied, en vélo, en VTT, en marche nordique, en roller ou à cheval, des randonneurs ont convergé vers le Mémorial pour fêter le 70^e anniversaire du retour de la Paix. Mémoire Vive, par l'intermédiaire de Nicole Bouet, était associée à cette manifestation avec un des itinéraires de randonnée pédestre proposés, « les enfants de la paix », emmenant ainsi plus de 100 personnes, dont 70 jeunes dans un parcours de 4 kilomètres, en passant par des rues emblématiques de la seconde guerre mondiale jusqu'au monument aux morts pour la cérémonie officielle où les enfants ont accompagné des anciens combattants, résistants et élus pour un dépôt de fleurs, avant de regagner la mairie où un bus les attendait pour se rendre au Mémorial rejoindre les autres groupes. À cette occasion, les enfants portaient un tee-shirt siglé, « Randonnées de la Paix, Mémoire Vive, FFRandonnée ».

Vigneux sur Seine (91)

Les troisièmes Journées annuelles Charlotte Delbo ont eu lieu les 7-8 et 9 mai, à la bibliothèque Charlotte Delbo avec des interventions, témoignages, lectures et en clôture la représentation de la pièce « Les Hommes », par la compagnie pARTage.

Dans le cadre de ces journées, l'exposition de Mémoire Vive ainsi que celle de l'association Les Amis de Charlotte Delbo, « Charlotte Delbo, une mémoire à mille voix », ont été exposées à la bibliothèque du 5 au 25 mai.

Un an après une initiative réussie à Tergnier, l'Institut d'Histoire de la CGT de l'Aisne et Mémoire Vive ont décidé de poursuivre leur coopération et ont organisé avec le soutien de la ville, le 7 mars à Hirson, une conférence sur les dix neuf 45000 de l'Aisne.

L'un d'entre eux, Antoine Sue¹ était Hirsonnais. L'exposition de Mémoire Vive a été présentée pendant 15 jours dans la superbe salle de la galerie Gilbert Ardouin. La presse locale a joué un rôle important dans la réussite de cette initiative en relayant l'information avant et pendant l'exposition.

La commune d'Hirson, qui compte un peu plus de 10300 habitants, est limitrophe de la Belgique. Elle est située dans le nord-est du département de l'Aisne, à proximité des départements du Nord et des Ardennes.

En présence de Fernand Devaux (45472), Jean-Jacques Thomas, Maire d'Hirson, a accueilli chaleureusement les représentants des associations locales, ceux de Mémoire Vive et les Hirsonnais et Hirsonnaises.

Jean-Jacques Thomas, maire d'Hirson

« L'exposition qui nous est présentée revêt une importance pédagogique. Elle place les événements dans un contexte et les met en relation pour aider à comprendre. Il s'agit d'analyser la relation entre la crise économique de 1929, la montée de l'extrême droite et du fascisme. Le travail de Mémoire c'est regarder dans le rétroviseur pour être plus attentif au présent. Nous qui n'avons pas connu cette période, nous nous demandons souvent ce que nous aurions fait, serions nous devenus Résistants ? Personne ne peut le savoir mais ce qui est sûr, c'est que lorsque l'on appartient à une organisation comme la plupart des 45000 et des 31000, qu'elle soit syndicale, politique ou associative on évite de se retrouver seul face à soi-même. Le collectif donne la force de se battre et de Résister. Comment ne pas se demander comment une nation a pu en arriver là par la voie démocratique ? Devant le niveau d'abstention que nous connaissons aujourd'hui, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur la perte des repères de la République de beaucoup de nos concitoyens. L'exposition qui nous est présentée nous permet

d'éclairer notre présent pour construire ensemble un avenir fondé sur les idéaux de la République. »

Michel Brisset au nom de l'Institut d'Histoire de la CGT de l'Aisne

« Ils étaient cheminots, pour quatre d'entre eux, terrassier, métallo, serrurier, coiffeuse ou coiffeur, ouvrières agricoles, institutrice, commis boulanger, mère au foyer, tailleur, employé, chauffeur, brocanteur. 6 avaient moins de 25 ans, 9 avaient entre 40 et 50 ans, toutes et tous avaient vécu seulement 6 ans auparavant le grand mouvement populaire de 1936. Assurément cette grande mobilisation sociale les avait profondément marqués syndicalement et politiquement, elle donnait la route à suivre et confortait leurs idéaux et leurs engagements.

Ce sont ces idéaux, ces convictions profondes qui les destinaient à poursuivre la lutte puis la résistance. Pour beaucoup d'entre eux les actions de résistance ne feraient pas « l'événementiel » d'aujourd'hui car il fallut d'abord constituer des réseaux sûrs, de quelques individus ; faire renaître l'espoir en montrant que l'occupation et la collaboration n'étaient pas inéluctables et faire savoir à ceux qui partageaient cet avis qu'ils n'étaient pas seuls. Pour cela il fallait communiquer et le seul moyen c'était le support écrit : rédiger des tracts, les imprimer, les transporter, les distribuer en sachant qu'ils étaient surveillés et risquaient l'arrestation au premier faux pas. Toutes ces actions ont permis de construire la

résistance, elles ont permis qu'ensuite se développent les sabotages, la lutte armée et enfin la libération.

En 1944, alors que le pays est encore occupé, que le monde est encore plongé dans la barbarie, huit mouvements de résistance intérieure, les deux grandes centrales syndicales de l'époque (la CGT et la CFTC) et six représentants des principaux partis politiques, dont le PCF,

reconnaissant la France libre s'unissent sur un programme qui comporte à la fois un plan d'action immédiat contre l'opresseur et les mesures à instaurer, dès la libération du territoire, pour un ordre social plus juste.

Comment ne pas faire de rapprochement avec la situation que nous vivons aujourd'hui. Certes les conditions et le contexte ne sont



(1) La biographie d'Antoine Sue est disponible sur le site de Mémoire Vive : www.memoirevive.org/?s=Antoine+Sue

Conférence débat



Fernand Devaux et Pierre Labate

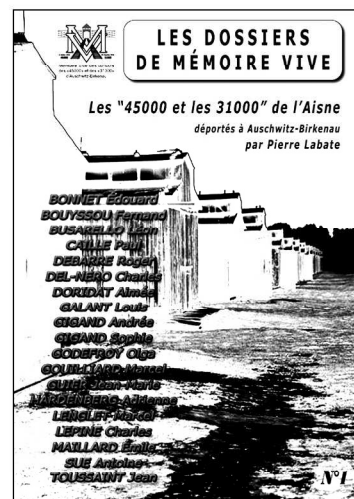
aucunement comparables avec celles de l'occupation, mais les mesures du programme du CNR mises en œuvre sont systématiquement attaquées, remises en cause (...).

Cette exposition que vous proposent aujourd'hui l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de l'Aisne et Mémoire Vive des convois des 45000 et 31000 d'Auschwitz-Birkenau, se veut une brique, une belle brique rouge de nos maisons thiérachiennes, posée aux fondations d'un phare qui doit éclairer notre passé pour éclaircir notre avenir.

Dans ce contexte particulier qui nous préoccupe, honorer ceux qui sont partis sans retour, comme Antoine Sue, ceux qui sont revenus et inlassablement témoignent, comme notre ami Fernand Devaux,

c'est avant tout dans les jours qui viennent, respecter leurs combats en accomplissant et incitant à accomplir notre devoir citoyen, en ayant présent à l'esprit qu'Hitler a accédé au pouvoir en Allemagne de façon démocratique. »

Mémoire Vive en coopération avec l'Institut d'Histoire de la CGT a réalisé un « Dossier » qui met en relation, les événements nationaux et leurs impacts dans le département de l'Aisne, à partir de la conférence donnée par Pierre Labate à Tergnier.



Fort de Romainville

Cérémonie pour les déportés et fusillés du fort de Romainville, le 25 avril 2015

Le triste passé du fort de Romainville a resurgi ce 25 avril à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Une cérémonie départementale a été organisée dans ce lieu marqué par les horreurs de la Seconde Guerre mondiale.



En présence du Préfet de la Seine-Saint-Denis, des représentants du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, du Conseil Régional d'Ile-de-France, des élus des Lilas et de Romainville, des associations d'anciens combattants, deux plaques mémorielles ont été dévoilées à cette occasion, dont l'une par Mémoire Vive :

- la 1^{ère} plaque en l'honneur des femmes et hommes internés dans le fort de Romainville : « Près de 4000 femmes et 3100 hommes ont été internés dans ce fort. L'immense majorité fut déportée dans les camps de concentration et les forteresses ».

- La seconde plaque en mémoire du convoi du 24 janvier 1943 : « Le 24 janvier 1943, 230 femmes furent déportées à Auschwitz-Birkenau dans le premier convoi de femmes résistantes parti de France. Seules 49 d'entre elles sont



revenues.

L'amicale de Ravensbrück a déposé deux plaques signalétiques au pied des deux parterres de roses « Résurrection » qui avaient été plantés en novembre dernier à la mémoire de la déportation et plus particulièrement des femmes et des enfants morts dans le camp de Ravensbrück.

« Nos pensées vont à ceux qui ne sont pas rentrés, a lancé Yvette Lévy, rescapée des camps, dans son message commun des déportés. Cette cérémonie ne se limite pas à la mémoire du passé, elle s'inscrit dans le présent et l'avenir ». Trois jeunes des Lilas ont par ailleurs lu des textes sur le rôle des femmes résistantes et des hommes résistants et ont



mentionné les noms des 11 résistants qui y furent fusillés le 20 août 1944.

Trois dépôts de gerbes et beaucoup d'émotion ont marqué cette journée du souvenir.

Vernissage de l'exposition Mémoire Vive et conférence débat

C'est avec beaucoup d'émotion que Claudine Flessati, Maire-adjointe à la Culture et à l'Éducation artistique, a accueilli le public le 25 avril dernier, au vernissage de l'exposition Mémoire Vive à la Médiathèque municipale François Mauriac.

À cette occasion, elle a souligné le souhait de la ville, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, de rendre hommage aux déportés de ce camp et tout particulièrement aux déportés de Goussainville.

C'est avec l'aide de Jean Matheron, membre du bureau de Mémoire Vive, frère de Lucien et Clément Matheron, que cette initiative a pris naissance.

Claudine Flessati a rappelé que « la montée du racisme, la haine de l'autre, attisés par certaines personnes, est inquiétante pour les combattants de la liberté et du bien vivre ensemble ». Avant de passer la parole à Fernand Devaux et Pierre Labate pour une conférence-débat, elle a souhaité évoquer le centenaire du génocide arménien et les 1 500 000 arméniens qui ont perdu la vie lors de ces massacres.

Pierre Labate est donc ensuite intervenu sur la spécificité de Goussainville dans la résistance et sur le destin de familles goussainvilloises : les Matheron et les Peltier, dont Aurélia, la fille de Robert Peltier, était présente parmi l'assistance, les Samson et les jeunes résistants de Goussainville.

S'il est possible de les évoquer ensemble, c'est parce qu'elles se connaissaient d'avant la guerre et que leur composition était proche.

Elles sont de ces familles modestes ayant quitté la capitale pour s'installer sur un petit bout de terrain dans les lotissements ouverts sur les vastes terrains agricoles de Goussainville, prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pour construire un mieux-être collectif.

Hilarion, le père Matheron, accueille alors dans sa maison



ses camarades pour y tenir leurs réunions de cellule. Le secrétaire de celle-ci est le père Peltier. Ayant le sens du bien commun, ils agissent en citoyens, tentant de convaincre du bien-fondé de leurs idées.

Leurs fils ne rejettent pas cet engagement, bien au contraire, ils y participent.

Lucien et Clément Matheron seront arrêtés le 28 août 1941 emmenés avec leur père à la prison du Cherche Midi.

Lucien sera fusillé le 16 septembre 1941 au Mont Valérien.

Clément, transféré du Cherche Midi au dépôt à Paris, puis à

Voves et Compiègne d'où il est parti pour Auschwitz le 6 juillet 1942 dans le convoi des 45000. Il est décédé à Birkenau vers le mois de novembre 1942. Le père de Lucien et Clément, Hilarion, a été libéré en 1942.

Robert Peltier a été fusillé au Mont-Valérien le 9 mars 1942.

Place a été donnée ensuite au débat entre l'assistance et Fernand Devaux. De nombreuses questions ont permis une discussion fournie.

Mémoire Vive a souhaité remettre à la ville, représentée par Claudine Flessati, la médaille commémorative du 70^{ème} anniversaire du départ des convois que nous avons fait frapper.

Cette médaille a été remise officiellement le lendemain par Jean Matheron à Alain Louis, maire de Goussainville, à l'occasion de la cérémonie locale de la journée de souvenir des victimes de la déportation.

La médiathèque qui accueillait notre exposition jusqu'au 9 mai a reçu la visite d'Alain Louis, le maire ainsi que celle de 7 classes de CM2 regroupant ainsi 180 jeunes des établissements scolaires de la ville qui ont pu échanger avec Fernand Devaux, Jean-Marie Dusselier et Jean Matheron. Jean Matheron a par ailleurs été invité au Conseil Municipal des Enfants au cours duquel il a témoigné sur sa famille.



La ville rend vive la mémoire des 45000 et des 31000

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au parc Montreau ce samedi après-midi pour rendre hommage aux hommes et aux femmes des deux convois.

Le début de la cérémonie a été marqué par l'appel des 13 montreuillois partis dans le convoi des 45000 et dont très peu rentreront, comme l'a précisé Yves Jégouzo dans son allocution au nom de Mémoire Vive.



Yves Jégouzo

« Si quelques survivants de ces deux convois, reviennent, ils le doivent à la solidarité entre les déportés et à la Résistance à Auschwitz et dans les camps. » (...)

(...) « Le retour des déportés fut complexe. Les parcours des survivants sont divers. Beaucoup doivent se soigner, passer de long séjours dans des sanatoriums et des établissements médicaux. Beaucoup participèrent à la vie sociale et politique de la République naissante, et témoignèrent inlassablement pour mettre en garde les nouvelles générations, rendre intelligible la montée du fascisme et du nazisme, de la violence extrême, jusqu'au génocide.

Yves Jégouzo rappellera qu'ainsi Madeleine Odru, toujours présente dans nos mémoires, « témoigna jusqu'à son dernier souffle, auprès

des jeunes dans les établissements scolaires et, quelques jours avant sa disparition, elle tint à organiser la cérémonie au fort de Romainville à la Mémoire de ses compagnes, en janvier 2012. » (...).

(...) « Après les événements dramatiques de janvier : le crime commis au siège de Charlie Hebdo, contre la liberté d'expression et les libertés, après les tueries de la Porte de Vincennes et de Toulouse, les crimes commis dans d'autres capitales européennes, les actes antisémites caractérisés et odieux perpétrés ces dernières années, nous devons rester mobilisés. Tuer des citoyens pour leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques, c'est s'attaquer à toute la nation et au fondement même de notre démocratie.

En janvier, Robert Badinter nous mettait en garde contre le piège que nous tendent les djihadistes et nous invitait à ne faire aucun amalgame. N'oublions pas que les premières victimes de ces ennemis de la démocratie sont les peuples musulmans eux-mêmes, dont ils ne cessent de détruire la culture et le fondement de la Civilisation.

La culture, la démocratie et la démocratie sociale sont inséparables.

Rappelons inlassablement les paroles de Marie-Claude Vaillant-Couturier prononcées lors du cinquantième anniversaire de la libération des camps : « Le racisme, la volonté d'exclusion et de domination, les tortures et les massacres existent toujours. La



Annick Odru et Romain Bazot-Allaire

démocratie, les libertés, le respect de la personne humaine ne sont jamais gagnés une fois pour toutes, pour aucun peuple. » (...)

En conclusion, Yves Jégouzo a rappelé que « nos associations de Mémoire, de la société



Florian Vigneron

civile, veulent prendre toute leur part dans la lutte contre le racisme, dans toutes ses formes, les volontés d'exclusion et l'antisémitisme. ».

Florian Vigneron, maire-adjoint délégué à la mémoire et aux anciens combattants a rappelé que « nous étions « réunis aujourd'hui pour lever le voile de nuit et de brouillard qui a entouré de trop longues années le sort des convois du 6 juillet 1942 et du 24 janvier 1943. » Il a souligné « l'engagement dans la résistance, l'engagement communiste dans la résistance, qui allât jusqu'à coûter la vie à 90 % des 45 000 et 31 000 face à l'oppressur nazi, n'avait pour but que de construire un avenir de paix, de liberté et de progrès ».

Il a tenu à souligner que devant la montée de l'extrême droite, il était important de rester vigilants.

« En tant que jeune homme, en tant que militant communiste, en tant qu'adjoint délégué à la mémoire, je suis fermement attaché à ces commémorations. Elles permettent de rendre hommage à des personnalités proches par notre filiation ou chères à nos cœurs, et de continuer à rappeler inlassablement leurs luttes, à transmettre aux plus jeunes générations, sans qu'il ne soit perverti, leur message d'espoir !

Nous nous retrouverons dans un an au parc des Beaumonts pour rendre hommage aux 31 000. Le moment sera également venu de célébrer les 20 ans d'existence, et d'un patient travail

Epinay sur Seine...

d'historien, de biographe parfois, mais aussi d'information auprès du grand public mené par l'association Mémoire Vive des convois des 45000 et des 31000. Nous serons à vos côtés pour célébrer cela grandement ! ».

anciens Combattants, les représentants de la mairie et pour Mémoire Vive, Annick Odru et le jeune adhérent de Mémoire Vive, Romain Bazot-Allaire, représentant la relève.

d'émotion s'est achevée par la visite de l'exposition au Musée d'Histoire Vivante tout proche « Grandir après la Shoah », exposition de dessins d'enfants juifs accueillis aux lendemains de la guerre dans des maisons d'orphelins, des patronages et des colonies de vacances.

Trois gerbes ont ensuite été déposées par les

Cette cérémonie empreinte de beaucoup

Le 26 avril 2015, à Épinay sur Seine, une assistance nombreuse pour la cérémonie en hommage aux victimes et héros de la déportation

Spinassiens, représentants d'associations patriotiques, membres de la communauté juive, élus, dont le Maire, Hervé Chevreau, et son adjoint aux anciens combattants Norbert Lison, étaient rassemblés pour cet hommage à l'ensemble de la déportation. Mémoire Vive était représentée par Emmanuelle Allaire, petite-fille d'Hélène Bolleau-Allaire (31807).

Des enfants de l'école privée Beth Israël ont tout d'abord lu un texte sur les enfants cachés, faisant ainsi écho à une exposition organisée par la ville sur les enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale, « Paroles d'étoiles, mémoire d'enfants cachés, 1939-1945 », réalisée par le Mémorial de la Shoah, où des enfants rescapés témoignent.

Puis Emmanuelle Allaire est intervenue en tant que petite-fille de déportée politique.



Emmanuelle Allaire

**« Ils étaient vingt et cent ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent.
Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des ombres.
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été »**

C'est par ces mots de « Nuit et Brouillard » qu'Emmanuelle a démarré son allocution, rappelant que « la déportation, c'est la déportation de répression et la déportation d'extermination avec les génocides juif, tzigane, l'enfermement des résistants, des politiques, des asociaux, des homosexuels...

La déportation c'est souffrance, coups, faim, soif, froid, chaleur, emprisonnement, déshumanisation, travail jusqu'à l'épuisement... » (...).

Elle nous rappelle que « se souvenir et rendre hommage à la mémoire des déportés, n'est-ce pas se rappeler ce qui fait d'eux des êtres humains ? De ce qu'ils ont fait avant la déportation, ou après pour ceux qui en sont revenus.

Ces personnes que nous admirons, étaient comme nous, certaines jeunes, ouvrières, instituteurs, médecins, infirmière, militantes... Nous devons en tant que personnes défendre et faire connaître leur mémoire, leur combat, leur courage mais aussi leur rire. » (...).

C'est en rappelant le message auquel nous exhortait Madeleine Odru qu'elle a conclu : « Transmettre la mémoire dans toute sa réalité historique, c'est faire prendre conscience aux jeunes que les hommes peuvent changer le cours de l'histoire, que nous sommes tous responsables de notre devenir et de l'avenir de l'humanité. Que l'engagement citoyen est un devoir ».

« En mémoire de toutes ces personnes décédées ou encore vivantes, nous devons tout faire pour vivre dans un monde de paix, sans guerre, sans racisme, dans un monde de solidarité, libre pour lequel elles se sont battues ».

Après l'intervention du Maire, un dépôt de gerbes a eu lieu.

Puis un buffet a réuni tous les participants, moment convivial au cours duquel plusieurs personnes dont des jeunes ont échangé avec Emmanuelle Allaire sur la déportation de répression.



Florianne et Romain Bazot-Allaire,
Emmanuelle Allaire



Enfants de l'école privée Beth Israël

Une allée Julien Villette à Maromme (76)

À l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, le Maire de Maromme, David Lamiray, a associé à la commémoration du 8 mai, l'inauguration d'une allée Julien Villette située sur un futur parcours de promenade.

Raoul et Marcelle Villette, frère et sœur de Julien, étaient présents, entourés de leur famille.

Anne Bonamy, directrice du Mémorial de Compiègne, assistait à la cérémonie

Né à Maromme, près de Rouen, Julien Villette (46194) était un jeune militant communiste très actif qui, dès l'âge de 12 ans, est licencié de son entreprise pour avoir défendu l'un de ses camarades de travail. En 1939, lorsque le PCF est dissout, il poursuit son activité militante et participe à la préparation du sabotage de la voir ferrée entre Rouen et le Havre au tunnel de Pavilly. Il est arrêté à Maromme, par la police française, la nuit du 21 octobre 1941 avec 104 autres futurs « 45000 » de la région de Rouen. Interné à Compiègne où pendant 5 semaines, il retrouvera son père Henri. À Compiègne, Julien est connu de ses camarades par son goût du dessin et du chant.

Le 19 septembre 1942, Julien Villette est assassiné par un Kapo qui, connaissant son goût du chant, lui ordonne de chanter « Mon bel ami » alors que celui-ci vient d'assassiner un camarade de Julien. Julien refuse. Il est alors battu à mort.

Claudine Ducastel, pour Mémoire Vive, a souligné que ce refus était un acte de Résistance à double titre : « Tout d'abord le fait que Julien ait continué à chanter, pour ses camarades, à Auschwitz, montre l'échec de la tentative d'aviilissement et de

déshumanisation des déportés par les nazis. Chanter, c'est garder le contact avec la vie, c'est reconforter ses camarades, c'est

montrer que l'on est resté un être humain plein de richesses et de sensibilité alors que les nazis considéraient que les déportés n'étaient plus que des matricules qu'ils sont allés, à Auschwitz, jusqu'à tatouer sur leur avant-bras



gauche, comme on marque un numéro de série sur une pièce d'usine. Refuser de chanter sur ordre d'un Kapo, c'était aussi ne pas accepter de mettre cette humanité sous la domination de ceux qui avaient mis en place un système d'extermination pour tous ceux qui résistaient à leurs idées, ou parce qu'ils étaient nés juifs ou tziganes ou qu'ils étaient homosexuels.

David Lamiray a ensuite rendu hommage à Julien Villette et à tous

Hommage à Marcelle Gourmelon

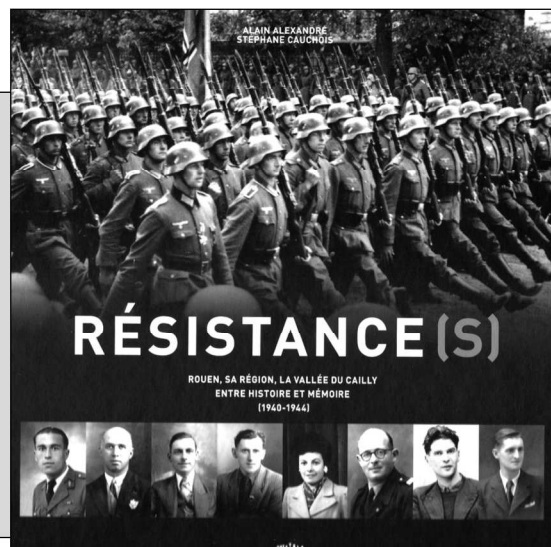
les résistants et déportés de Maromme. Huit « 45000 » étaient de Maromme et une « 31000 », Germaine Pican. Il a ensuite exhorté les citoyens et notamment les jeunes à se souvenir des idéaux portés et défendus par la Résistance. « Ils sont le fondement et le ciment de notre république qui rend palpable l'horreur avec laquelle ceux qui n'ont pas connu la guerre ont des liens abstraits (...). Parfois nous ne nous souvenons pas assez que c'est grâce à l'union des forces françaises libres, des mouvements de résistances intérieures, de l'armée d'Afrique et avec le concours ô combien précieux des armées alliées, que la France a retrouvé sa dignité et son honneur perdus. (...) Ils sont venus de partout pour nous libérer et vaincre

le nazisme : soldats américains, britanniques, canadiens, australiens mais aussi les soldats originaires de l'Afrique Noire et du Maghreb. Ils se sont battus et sont venus mourir chez nous pour notre liberté et pour restaurer une certaine idée de la dignité humaine. (...) Notre rassemblement d'aujourd'hui s'enracine donc profondément dans notre histoire, il est l'expression de notre vigilance du présent face aux tentatives de révision du passé, contre l'intolérance et le fanatisme, il est l'expression de notre vigilance pour la paix, le respect de la personne humaine et des droits des peuples ».

La semaine du 8 mai est paru un ouvrage sur la Résistance dans la région de Rouen et la vallée du Cailly. Il s'agit d'un remarquable travail historique et de Mémoire. Le livre rassemble également une très grande richesse iconographique.

Résistance (s)
Rouen, sa région, la vallée du Cailly
Entre Histoire et Mémoire
Alain Alexandre et Stéphane Cauchois
Édition : L'échos des vagues

Pour tout renseignement s'adresser à Alain Alexandre :
alainalexandrelegrand@yahoo.fr



Dimanche 26 avril 2015, à Saint-Germain-lès-Arpajon (91), émouvante cérémonie d'inauguration d'une rue en hommage à Marcelle Gourmelon (31753)



C'est devant une assistance nombreuse et recueillie que la municipalité de Saint-Germain-lès-Arpajon a inauguré une rue en hommage à Marcelle Gourmelon, résistante morte au camp d'Auschwitz, à 19 ans, en 1943. Etait notamment présente l'une des sœurs de Marcelle, Jacqueline, épouse de Jean Saint-Etienne, maire honoraire de la ville, qui l'accompagnait avec leurs enfants.

Appropriée et poignante, la chanson de Jean Ferrat « Nuit et Brouillard » a introduit la cérémonie avant que le maire, Norbert Santin, prononce un discours d'hommage alliant l'évocation du passé au temps présent.

Puis, Madame Pierrette Grange, adhérente du COMRA, Comité pour la Mémoire des Résistants au nazisme dans la région Arpajonnaise, qui est à l'origine de cette inauguration, a retracé l'itinéraire courageux de Marcelle Gourmelon, née en 1924 (en parallèle avec celui de sa mère) : agent de liaison dans le mouvement FTPF ; chargée de renseignements au camp d'aviation de Mondésir, près d'Étampes ; entreposage d'armes et explosifs chez elle ; arrestation ; internement au camp de concentration d'Auschwitz ; mort.

Une minute de silence a suivi puis le « Chant des Partisans » a clôturé solennellement la cérémonie.

Alain Bouyssy
Président du COMRA

Notice biographique de Marcelle Gourmelon : <http://www.memoirevive.org/marcelle-dite-paulette-gourmelon-31753/>

Une brochure Marcelle Gourmelon (1924-1943)
« La vie volée d'une jeune Arpajonnaise morte à Auschwitz à 19 ans »
peut être commandée auprès du COMRA, 29 rue Dauvilliers 91290 ARPAJON – 10 €



Une matinée de cérémonies pour honorer les déportés

**UNE PREMIÈRE CÉRÉMONIE
ÉTAIT ORGANISÉE
LE 2 MAI
DEVANT LA STÈLE
PLACE LOUIS-GUILLOUARD
POUR RENDRE HOMMAGE
AUX DÉPORTÉS ET FUSILLÉS
VICTIMES DE LA
RÉPRESSION
VICHYTE ET NAZIE.**



Pierre Labate

Au nom de la FNDIRP, Claude Doktor a rappelé les actes de sabotage commis par des résistants en mai 1942 qui allaient entraîner une répression du régime nazi contre des Calvadosiens. Il faut rappeler que 130 arrestations ont été effectuées dans le Calvados entre le 16 avril et début juillet 1942 suite aux deux déraillements de trains à Airan. Ils seront 80 du Calvados à faire partie du convoi des 45000. Huit seulement reviendront dans leurs foyers en 1945.

Pierre Labate, pour Mémoire Vive, a quant à lui fait un rappel historique très détaillé au-delà des attentats d'Airan, soulignant que pendant « longtemps, ce

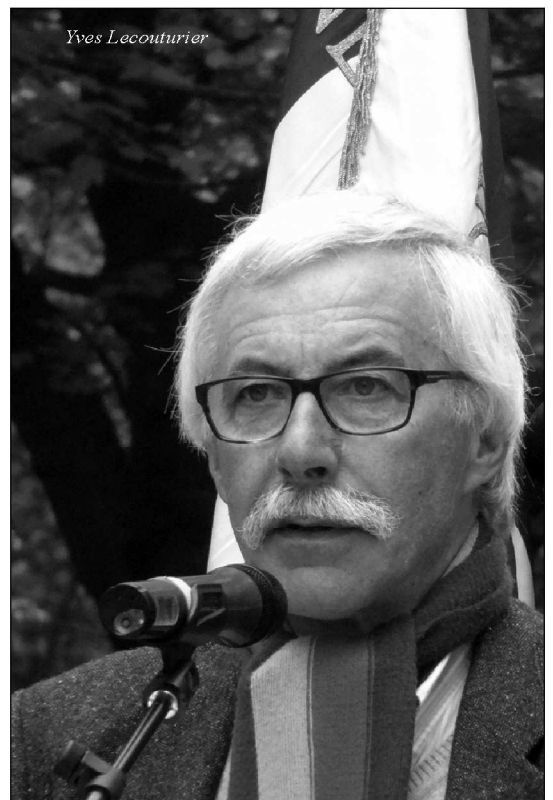
genre de commémoration à laquelle nous participons a été l'occasion de prononcer un vibrant « Plus jamais ça ! », dont l'inefficacité lui a malheureusement fait perdre toute son influence morale, sinon sa crédibilité. Conscient de cette usure, nous espérons aujourd'hui éveiller la conscience des citoyens - plus particulièrement des nouvelles générations - en tirant les « enseignements de l'Histoire », mais d'une façon souvent trop sommaire au bout du compte, se résumant à : « C'est pas bien l'antisémitisme ». Il a en particulier souligné que Mémoire Vive « s'interrogeait constamment sur les continuités existant entre les événements d'hier et ceux du monde présent et que le regard porté vers ce passé qui nous réunit aujourd'hui montre la très redoutable pérennité de ces fichiers de citoyens que l'on crée dans une situation particulière et qui se trouvent à la disposition de forces répressives dans un tout autre contexte. Comment

ne pas admettre que cela fait écho avec notre actualité législative immédiate, bousculée par un climat sécuritaire, lui-même attisé par des « éléments de langage ». N'oublions pas que le président Chirac, dans son fameux discours du 16 juillet 1995 commémorant la rafle du Vel d'Hiv, a, pour la première fois, admis la responsabilité de l'État français et de son administration dans le déroulement du génocide ». Il a conclu son intervention en précisant que « cette proposition de réflexion était selon nous la plus juste manifestation de respect à l'égard des disparus ».



La cérémonie s'est achevée par un dépôt de gerbes ainsi que des roses par les familles et amis de déportés.

Les personnes présentes se sont ensuite rendues devant le lycée professionnel Camille-Claudel pour inaugurer une allée portant le nom d'un des déportés, Isaac Jean Doktor (46316).



Yves Lecouturier

inauguration d'une Allée



Joël Bruneau,
Maire de Caen

UNE ALLÉE EN L'HONNEUR D'ISAAC JEAN DOKTOR (46316)

Élus, représentants des associations, famille et amis se sont réunis ensuite, devant le lycée Camille-Claudel, pour l'inauguration de l'allée Isaac-Jean Doktor, Caennais d'origine juive arrêté en mai 1942 puis déporté à Auschwitz deux mois plus tard dans le convoi des 45000.

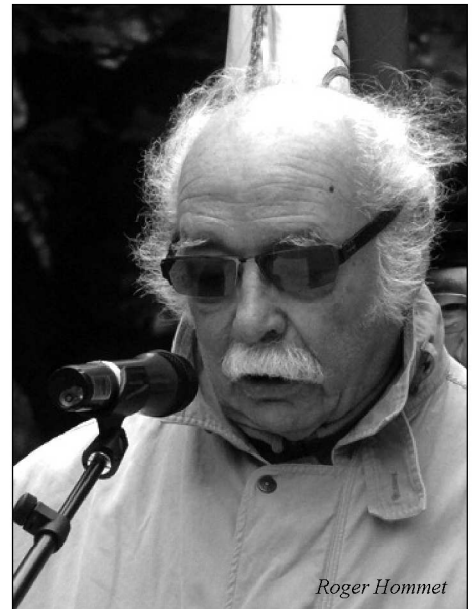
La municipalité, représentée par Joël Bruneau, maire, a souhaité rendre hommage, à « l'un des siens, mort au seul motif qu'il était d'origine juive ».

Yves Lecouturier, historien, a rappelé le parcours d'Isaac Jean Doktor. Né en Ukraine en 1910, Isaac Jean Doktor a été naturalisé français en 1928. Licencié en droit, il exerce les métiers de contrôleur principal et de rédacteur des contributions indirectes, fonctions qu'il devra quitter, bien que catholique, en raison des lois antisémites instaurées par le régime de Vichy. Le 1^{er} mai 1942, il est arrêté en représailles au déraillement à Argences de deux trains de permissionnaires allemands. Le 6 juillet, il est déporté à Auschwitz dans le convoi dit « des 45 000 »,

composé pour l'essentiel d'un millier de communistes, d'une cinquantaine d'otages juifs. Isaac Jean Doktor y meurt le 28 juillet, de source allemande, lors d'une tentative d'évasion. Il sera finalement déclaré Mort pour la France à titre posthume en avril 1947.

Roger Hommet, au nom de Mémoire Vive, a rappelé que « donner le nom d'Isaac Doktor à cette allée, c'était enraciner dans l'espace public local une histoire qui doit être connue de chacun parce qu'elle fait partie de son histoire ». Il a insisté sur le fait « qu'aucune résurgence de l'idéologie fascisante, raciste, n'est anodine ; on ne peut maîtriser son évolution si on la laisse se développer. Donc lorsque les libertés fondamentales sont en danger, il ne faut rien laisser passer et réagir ». Il a conclu en précisant que « si les liens qui nous unissent à Claude Doktor ne sont pas génétiques, les combats de la mémoire font la preuve qu'ils peuvent créer une famille instruite par l'expérience de celles

et ceux qui pour les avoir vécus, savent à quels désastres conduisent



Roger Hommet

la violence, le mépris de la dignité humaine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.



Yves Lecouturier, Claude Doktor, Roger Hommet

Résistance à Nanterre

2^{ème} édition du mois de la Résistance



Le Collectif Mémoire et Déportation de Nanterre auquel Mémoire Vive participe activement, a développé pendant ce mois de la Résistance des initiatives très diverses visant à toucher des publics différents autour des valeurs de solidarité, de fraternité et d'engagement pour la paix. Projections de films réalisés à différentes époques et de documentaires, débats, cafés lectures, exposition en direction des adultes et des enfants, ballade commentée dans la ville dans les rues portant des noms de résistants et de fusillés permettent d'intéresser des publics divers.

Les nanterriens ont ainsi pu assister à

la projection de : La vie est Belle, It's no a gun, Le père Tranquille, Faire Quelque chose, La traversée de Paris, Monsieur Batignole, l'Année dernière à Vichy, La Rafle, Les Héritiers.

Les scolaires ont découvert les 60 dessins d'enfants « J'ai dessiné la guerre ». Les habitués de l'Agora et de la médiathèque ont assisté à des lectures de texte de Charlotte Delbo, Simone Alizon, Olga Elina, Ethy Elsum.

La diversité des approches permet d'aborder sous des angles différents la Résistance et la déportation, de montrer aussi la richesse que cette période représente dans le cinéma et la littérature. Des idées à retenir par tous les passeurs de Mémoire...

Disparition de Robert Chambeiron et Léon Ziguél



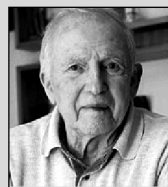
Robert Chambeiron, Grand croix de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Rosette de la Résistance, l'un des derniers témoins de la création du conseil national de la Résistance, nous a quittés le 30 décembre 2014, à l'âge

de 99 ans.

Proche de Jean Moulin depuis leur rencontre début 1937 au cabinet du ministre de l'Air Pierre Cot, ce républicain viscéral œuvra avec le futur unificateur de la Résistance aux expéditions clandestines d'armes à l'Espagne républicaine. Mobilisé dans l'aviation en 1939, et démobilisé en 1940, il conserve des contacts étroits avec Jean Moulin et ses amis, notamment Pierre Meunier et Henri Manhès. Lorsqu'à partir de 1942, après son voyage à Londres, Jean Moulin devient le représentant du Général de Gaulle, il lui confie différentes missions en zone nord et notamment à Paris. C'est ainsi qu'en compagnie de Pierre Meunier, il prend une part active dans les négociations qui aboutissent à la fondation du Conseil national de la Résistance (CNR). Tous deux organisent la première réunion du CNR le 27 mai 1943, rue du Four en plein Paris occupé et sous la présidence de Jean Moulin, aux côtés de 16 représentants des diverses mouvances et organisations de la Résistance. Député progressiste des Vosges, sous la IV^e République de 1946 à 1951 et de 1956 à 1958, il sera député européen de 1979 à 1989 sur les listes du Parti communiste français. Robert Chambeiron a été Président de l'ANACR de 1992 à 2010.

Peu avant son décès, Robert Chambeiron avait répondu à une interview: « Une société est en péril lorsque le tissu social se déchire, quand la fracture s'élargit entre «le peu» qui ont trop et le «reste» qui a peu, quand la désespérance frappe une large

fraction de la population. Sans justice, sans égalité, sans solidarité, la démocratie devient un mot vide de sens. La remise en cause de ce qu'on appelle les acquis de la Résistance, notamment sur le plan social, constitue un recul historique qui tend à priver de son sens véritable le combat du peuple français pour sa libération. »



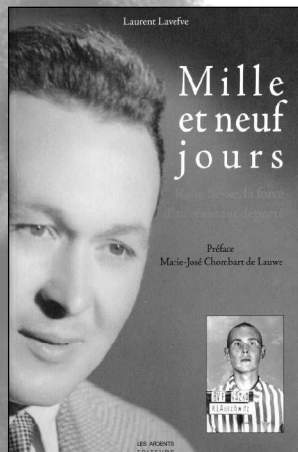
Léon Zyguél, déporté à Auschwitz et à Buchenwald, témoin lors du procès de Maurice Papon, est décédé le 29 janvier à l'âge de 87 ans.

Né à Paris en 1927 de parents juifs polonais émigrés en France, Léon Zyguél est arrêté par la gendarmerie allemande à 15 ans, en mai 1942, au passage de la ligne de démarcation. Déporté à Auschwitz en septembre 1942, il participe en janvier 1945 à l'une des "marches de la mort", qui voient les Allemands faire évacuer certains camps devant l'avance des troupes soviétiques, et se retrouve à Buchenwald. Là, il participe avec les prisonniers à la libération du camp, le 11 avril 1945.

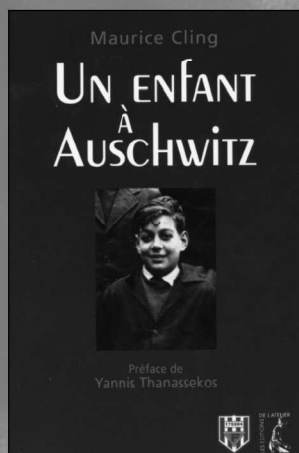
Militant communiste et anticolonialiste après la guerre, il a été l'acteur de son propre rôle dans le film "Les héritiers" (2014), où il venait raconter sa déportation aux élèves d'un lycée de Créteil, Léon Zyguél. Le Maire de Montreuil, Patrick Bessac a rappelé : "Installé depuis plus de 50 ans à Montreuil, Léon était une personnalité attachante et remarquée de notre ville, où il jouait un rôle actif dans la transmission de la mémoire".

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

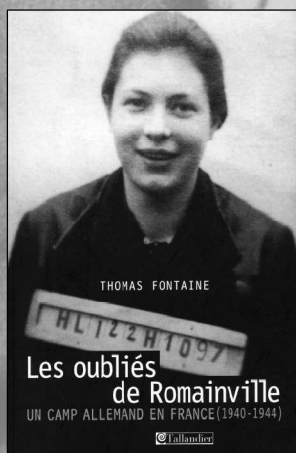
Vente de livres



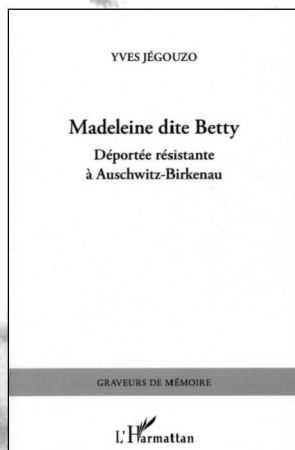
Laurent Lavefve
Mille et neuf jours
René Besse, la force d'un
Résistant déporté
20 euros



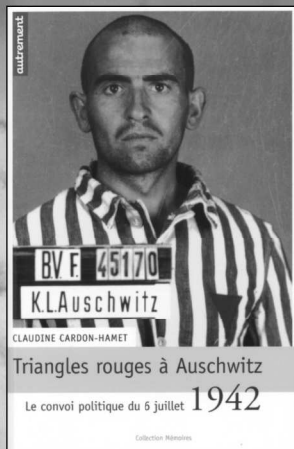
Maurice Cling
Un enfant à Auschwitz
21 euros



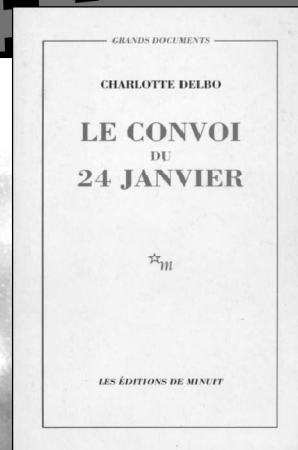
Thomas Fontaine
Les oubliés de Romainville
29 euros



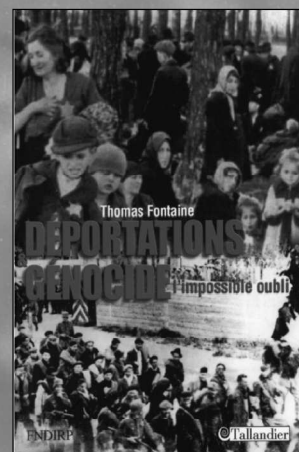
Yves Jegouzo
Madeleine dite Betty
Déportée Résistante
à Auschwitz-Birkenau
22,50 euros



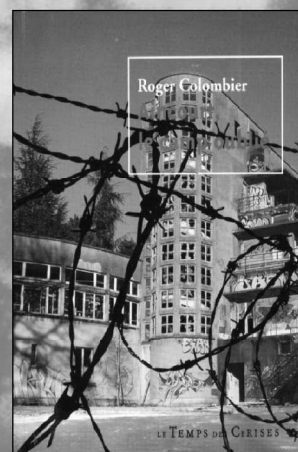
Claudine Cardon Hamet
Triangles Rouges à Auschwitz
Le convoi politique
du 6 juillet 1942
22,95 euros



Charlotte Delbo
Le convoi du 24 janvier
15 euros



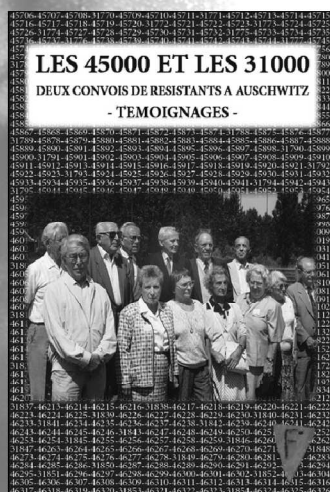
Thomas Fontaine
Déportation et génocide
L'impossible oubli
14,90 euros



Roger Colombier
Aincourt le camp oublié
20 euros

Vente de DVD ...

Quatre films, réalisés par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin, sont à votre disposition sur DVD



Les 45000 et les 31000

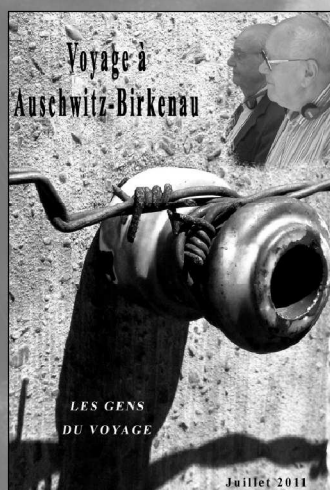
Deux convois de Résistants à Auschwitz

Témoignages

Film réalisé à partir de témoignages de rescapés des deux convois recueillis à partir de 1995. Il en existe une version longue d'une durée de 1 heure 18 minutes et une version courte de 40 minutes. La version courte peut être utilisée pour introduire un débat que ce soit dans un établissement scolaire ou avec des associations ou des comités d'entreprise.

Versión longue : 12 euros

Versión courte : 10 euros

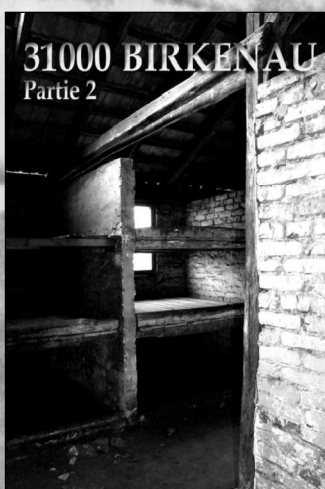


Voyage à Auschwitz-Birkenau - juillet 2011

Les gens du voyage

Ce film a été réalisé lors du voyage de 2011 organisé par notre association à Auschwitz-Birkenau. Il présente des témoignages de Fernand Devaux et Lucien Ducastel dans le camp, des interviews de participants au voyage. Il fait vivre avec beaucoup d'intensité le cheminement du groupe dans le Camp.

10 euros



Résistance 31000

1ère Partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent l'engagement des 31000 jusqu'à leur arrivée à Auschwitz-Birkenau.

31000 Birkenau

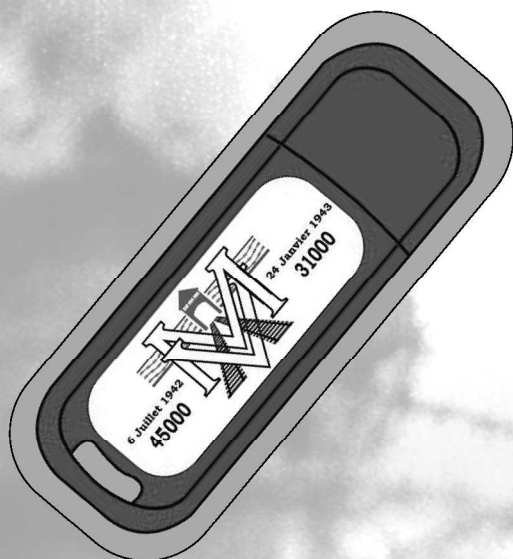
2ème Partie, film réalisé à partir de témoignages qui retracent leur vie à Auschwitz-Birkenau.

10 euros, l'unité

20 euros pour le double DVD

Les prix des livres et des DVD s'entendent hors frais de port.
Contact : Yvette Ducastel - 01 47 25 02 72 ou yvette.ducastel@orange.fr

de Médaille et de Clé USB



**Une clé USB de 8 GB (couleur rouge)
décorée du logo de notre association
est en vente au prix de 12 euros**

Elle contient plusieurs fichiers au format PDF :

- les 20 panneaux de notre exposition
- le dépliant de l'association
- la présentation de l'association



**Mémoire Vive a fait frapper par la Monnaie de Paris
une médaille commémorative à l'occasion
du 70^e anniversaire du départ
des convois des 45000 et des 31000**



Cette médaille en bronze florentin,
d'un diamètre de 68 mm, est en vente
auprès de Mémoire Vive au prix de 100 euros.

Les prix s'entendent hors frais de port.

Pour commander envoyez-nous un courriel à : contact@memoirevive.org
ou contacter : Yvette Ducastel - 01 47 25 02 72 ou yvette.ducastel@orange.fr

Le mot de Josette, votre trésorière



Dans notre précédent bulletin nous avons fait appel à vous afin de subventionner plusieurs jeunes pour le voyage à Auschwitz-Birkenau que nous organisons début juillet 2015.

**Nous avons récolté 2875 €
Bravo ! et surtout merci à vous**

Grâce à vous, trois jeunes vont participer au voyage. Ils se sont engagés à produire un travail sous la forme de leur choix : (diaporama à présenter à notre Assemblée Générale, rédaction d'un bulletin dédié au voyage, etc....).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur choix lors de la publication de notre prochain bulletin (septembre-octobre 2015).

Nous publierons ensuite leurs productions dans notre bulletin, sur un DVD ou dans la série des dossiers de Mémoire Vive selon ce qu'ils auront décidé de réaliser.

Cette année encore notre ami Fernand Devaux ancien déporté à Auschwitz-Birkenau (matricule 45472) sera du voyage et nos jeunes ainsi que les participants pourront lui poser toutes les questions et interrogations qu'ils souhaiteront.

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour 2015, nous avons besoin de votre soutien !..

SOMMAIRE

Les Lilas et Romainville, le 24 janvier 2015	2 et 3
Caen, le 26 janvier 2015.....	4 et 5
Malakoff, le 3 février 2015	6 et 8
Les 31000 en Ariège	8
Brèves	9
Hirson, le 7 mars 2015	10 et 11
Fort de Romainville, le 25 avril 2015.....	12
Goussainville, le 25 avril 2015	13
Montreuil, le 25 avril 2015.....	14 et 15
Épinay, le 26 avril 2015	15
Maromme, le 8 mai 2015.....	16 et 17
Hommage à Marcelle Gourmelon, le 26 avril 2015	17
Caen, le 2 mai 2015.....	18 et 19
Résistance à Nanterre	20
Disparitions	20
En vente (livres, films, clé USB, médaille)	21 à 23
Vie de l'association (voyage, adhésion)	24

Retenez cette date...

Malakoff :

Le 2 juillet à 16 heures

Une nouvelle plaque au nom de Louis Girard (45605) sera apposée sur le lycée qui porte son nom à l'occasion du 60^e anniversaire de l'établissement.

Roger Hommet prendra la parole pour Mémoire Vive

Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau

Bulletin d'adhésion - cotisation 2015

À adresser à : Mémoire Vive - Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.